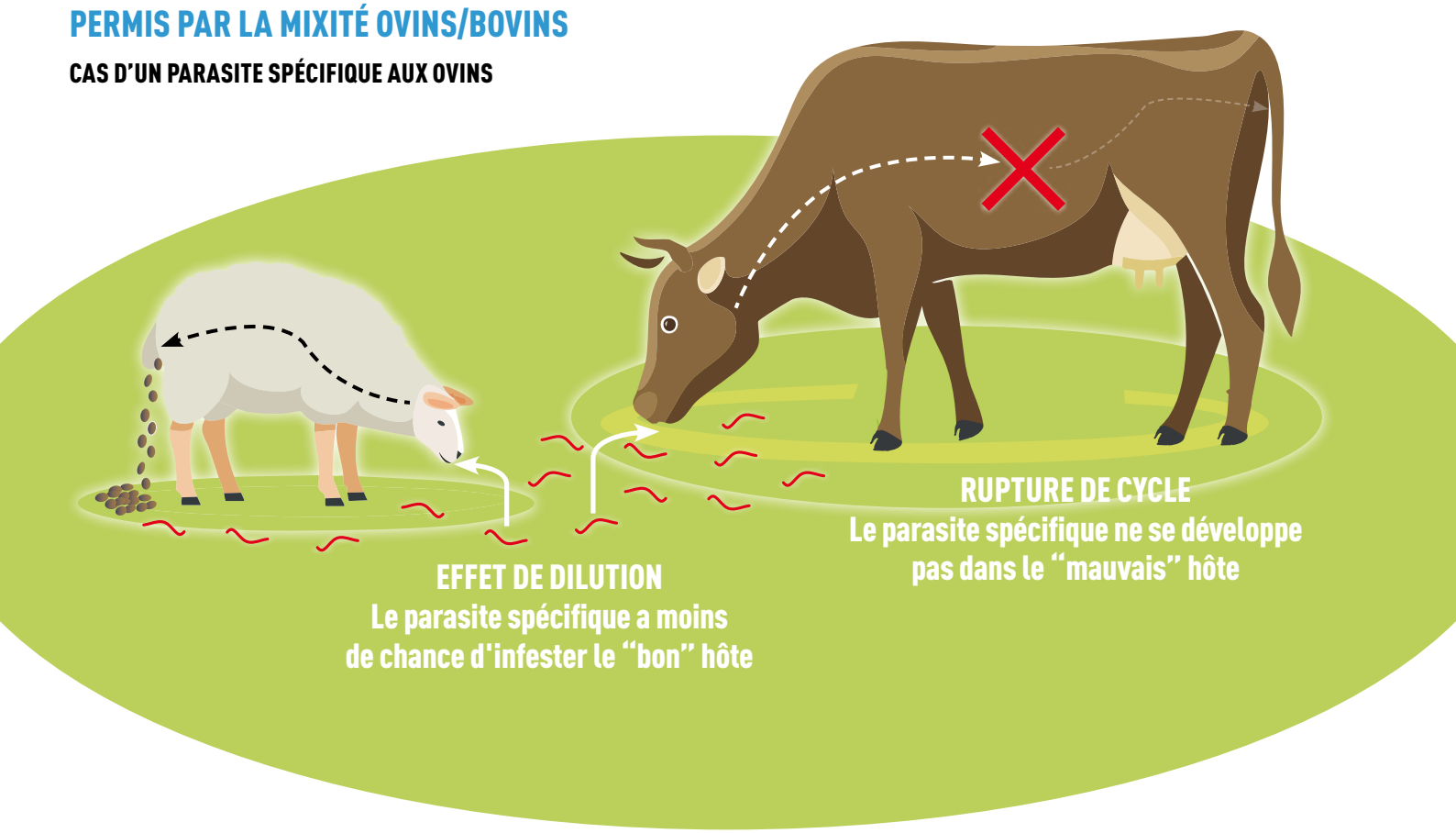
Alterner brebis et vaches au pâturage : une solution pour limiter les parasites internes ?

▸ **PLUSIEURS PARASITES INTERNES SONT COMMUNS aux ovins et aux bovins. En alternant les deux espèces au pâturage, les uns endossent, en théorie, le rôle de "cul-de-sac épidémiologique" pour les autres. Ces résultats d'études le confirment pour partie tout en incitant à la plus grande vigilance.**

MÉCANISMES DE CONTRÔLE PARASITAIRE PERMIS PAR LA MIXITÉ OVINS/BOVINS

CAS D'UN PARASITE SPÉCIFIQUE AUX OVINS



QUELQUES NOTIONS SUR LE PARASITISME INTERNE

Les petites et grandes douves, les paramphistomes et seulement quatre espèces de strongles sont communs aux deux espèces de ruminants (tableau 1).

En effet, la plupart des strongles digestifs sont spécifiques aux ovins ou aux bovins, dont ceux qui ont les plus fortes conséquences sur leur santé. Pour les parasites communs, un risque de transmission d'une espèce à l'autre est bien réel.

En théorie, l'intérêt de la mixité tient à deux grands principes :

- La dilution consiste à diminuer la proportion d'animaux sensibles aux parasites,
- L'effet « aspirateur » signifie que l'individu non sensible au parasite (une vache par exemple) ingère les larves en pâturant qui, en conséquence, n'infestent pas les animaux plus sensibles (un agneau par exemple).

1 • Les parasites internes spécifiques et communs aux deux espèces

TYPE ET ORGANES TOUCHÉS		SEULEMENT BOVINS	BOVINS ET OVINS	SEULEMENT OVINS
Strongles digestifs	Caillette	• *Ostertagia ostertagi*	• *Haemonchus contortus* • *Trichostrongylus axei*	• *Teladorsagia circumcincta*
	Intestin grêle	• *Cooperia oncophora* • *Nematodirus helvetianus* • *Toxocara vitulorum* • *Moniezia benedeni* (« tænia »)	• *Nematodirus battus*	• *Trichostrongylus colubriformis* • *Cooperia curticei* • *Nematodirus filicollis* • *Moniezia expansa*
	Gros intestin	• *Trichuris discolor* • *Oesophagostomum radiatum*	• *Trichuris globulosa*	• *Trichuris ovis* • *Oesophagostomum venulosum* • *Chabertia ovina*
Autres parasites	Foie	-	• Grande douve • Petite douve	-
	Rumen	-	• Paramphistome	-
	Intestin	• Coccidioses intestinales des bovins	• *Cryptosporidium parvum*	• Coccidioses intestinales des ovins







ALTERNER BREBIS ET VACHES AU PRINTEMPS

Les résultats d'une étude conduite pendant deux ans avec des ovins et des bovins en pâturage alterné d'avril à juin militent pour un intérêt de la mixité. Néanmoins, le gain observé demeure mesuré et dépend probablement des conditions de mise en œuvre.

Les intérêts du pâturage alterné au printemps des ovins et des bovins sur le parasitisme ont fait l'objet d'une étude à l'Unité Expérimentale Herbipôle de l'INRAE de Laqueuille (63). Au cours de deux années consécutives (2024 et 2025), les prairies permanentes situées à 1 000 m d'altitude ont été le support d'une comparaison de deux conduites pendant 3 mois au printemps (voir schémas) :
- Un pâturage tournant exclusivement ovin,
- Un pâturage tournant alterné ovins et bovins.

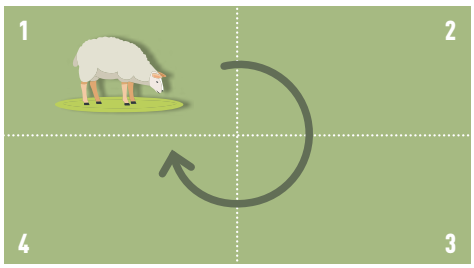
Chiffres clefs de la conduite du pâturage lors de cette étude

- **5 cm : la hauteur d'herbe qui déclenche un changement de parcelle pour les deux espèces,**
- **6 jours : le temps de séjour moyen par parcelle,**
- **19 jours : le temps de retour sur les parcelles.**

COMPARAISON DE DEUX CONDUITES AU PRINTEMPS

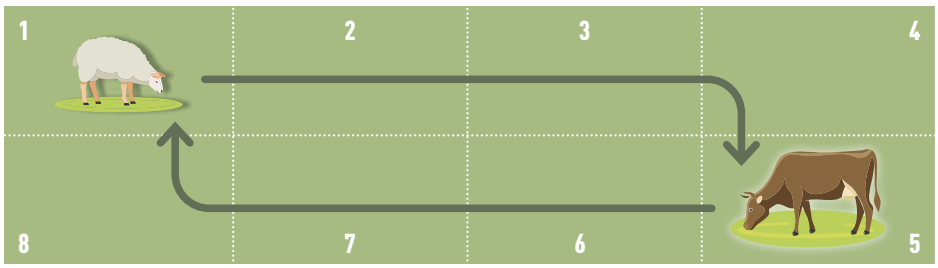
PÂTURAGE EXCLUSIVEMENT OVIN

Un lot de 36 brebis et 60 agneaux
sur 4 parcelles d'1 hectare en moyenne



PÂTURAGE ALTERNÉ OVINS/BOVINS

Un lot de 36 brebis et 60 agneaux + un lot de 9 génisses et 2 bœufs
sur 8 parcelles d'1 hectare en moyenne



EXEMPLE DE ROTATION SUR UNE PARCELLE

	09/05	13/05	03/06	08/06	28/06	04/07	23/07	29/07
PÂTURAGE EXCLUSIVEMENT OVINS	36 brebis + 60 agneaux	Repousse	36 brebis + 60 agneaux	Repousse	36 brebis + 60 agneaux	Repousse	36 brebis + 60 agneaux	
PÂTURAGE ALTERNÉ OVINS-BOVINS	36 brebis + 60 agneaux	Repousse	9 génisses + 2 bœufs	Repousse	36 brebis + 60 agneaux	Repousse	9 génisses + 2 bœufs	

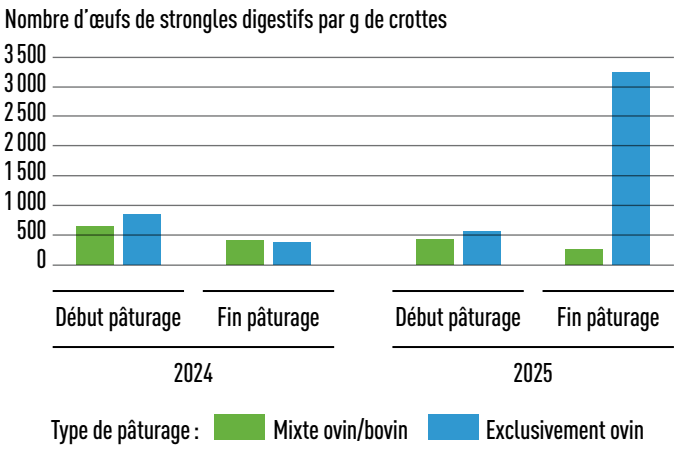
UN LEVIER POUR LIMITER LES STRONGLES DIGESTIFS CHEZ LES OVINS

Pour les brebis :

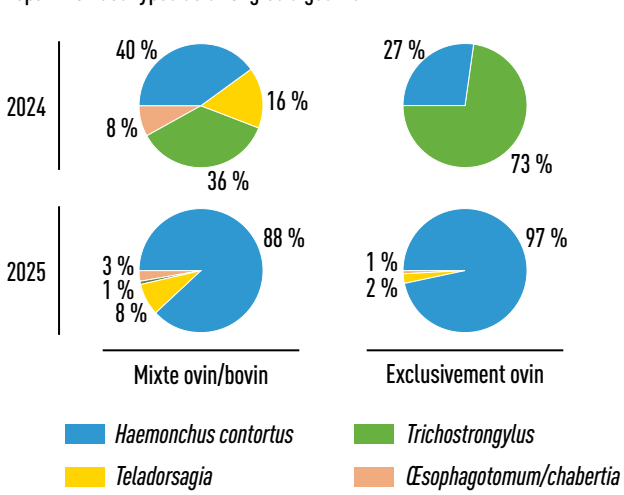
Lors de fortes infestations en strongles digestifs, l'alternance des brebis et des vaches au printemps réduit l'excrétion des premières. Ainsi, lors du suivi réalisé en 2025, les brebis qui pâturent après les vaches excrètent moins de 500 opg (œufs de strongles par gramme de crotte) contre plus de 3 000 opg de strongles pour celles conduites en pâturage exclusivement ovin (graphe 1). La forte proportion d'*Haemonchus contortus*, un strongle particulièrement redoutable pour la santé des animaux, est notable (graphe 2) en particulier en 2025. Ce type de strongle possède en effet une faculté de ponte environ dix fois supérieure aux autres, ce qui explique probablement le niveau d'excrétion particulièrement élevé du lot de brebis en pâturage spécialisé ovin.

Compte tenu de ces résultats, un espacement des traitements antiparasitaires apparaît possible chez les brebis en ayant recours à la mixité ovins-bovins, tout du moins dans des conditions précises de pâturage tournant mises en œuvre dans cette étude (voir encadré page 3).

1 • Lors de fortes infestations, une importante réduction de l'excrétion des brebis (moins de traitements antiparasitaires)



2 • Avec une forte proportion d'*Haemochus contortus* chez les brebis



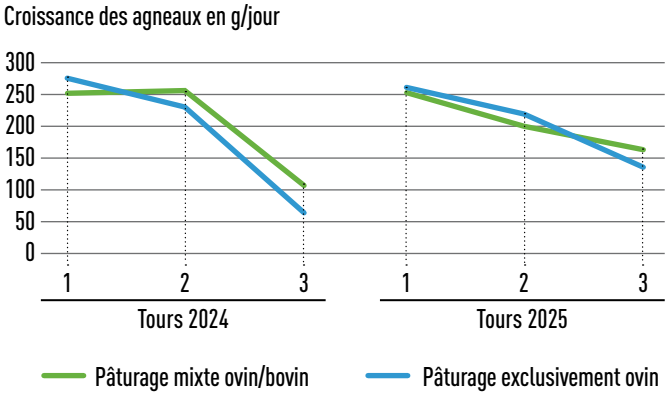
Source des deux graphes : Idele/INRAE 2025 (projet ACCOMPLIR)



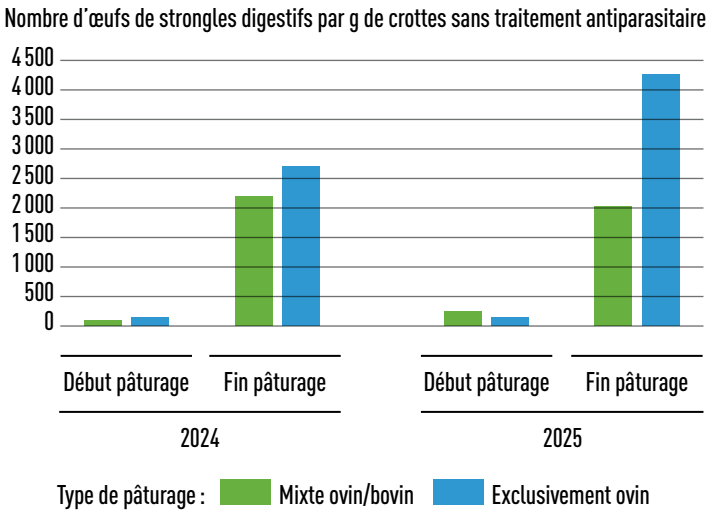
Pour les agneaux :

L'excrétion des agneaux allaités est également réduite lorsqu'ils sont conduits en pâturage alterné avec les bovins (graphe 3). Si l'écart est minime en 2024, le nombre d'œufs de strongles digestifs comptabilisé varie du simple au double entre les deux modalités en 2025 (2000 opg pour le pâturage alterné contre plus de 4000 opg pour le pâturage spécialisé ovin). La proportion d'*Haemonchus contortus* est particulièrement importante (près de 75 % des espèces de strongles) et peu différente selon le mode de pâturage. Compte tenu des niveaux d'excrétion, un traitement antiparasitaire s'impose dans les deux modalités. Les croissances des agneaux ont en effet été particulièrement pénalisées au troisième cycle de pâturage avec respectivement 100 et 150 g par jour en 2024 et 2025 (graphe 4). Ces baisses de performances ne s'expliquent par la qualité de l'herbe, par ailleurs très bonne selon les analyses réalisées.

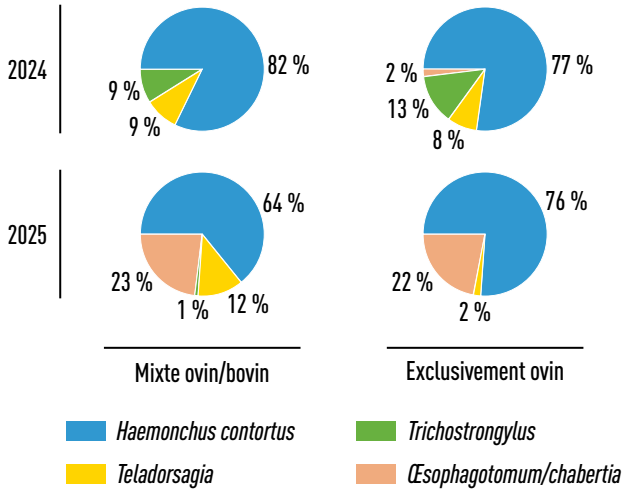
4 • Avec des croissances d'agneaux pénalisées par la pression parasitaire



3 • Une réduction de l'excrétion en strongles digestifs chez les agneaux, avec des niveaux qui restent élevés



5 • Avec une forte proportion d'*Haemochus contortus* chez les agneaux



Source des graphes : Idele/INRAE 2025 (projet ACCOMPLIR)

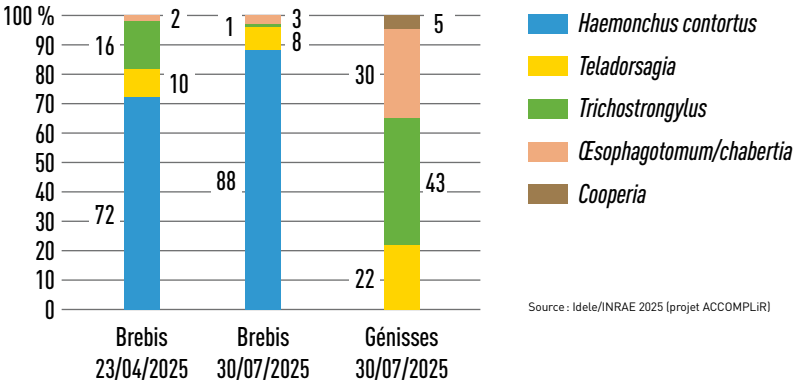
Un traitement antiparasitaire contre les strongles digestifs reste nécessaire pour les agneaux



Sans transmission du strongle digestif le plus dangereux pour la santé des animaux

Malgré la forte excrétion en strongles *Haemonchus contortus* chez les brebis et les agneaux en 2025, ce type de parasite n'a pas été retrouvé chez les génisses (graphe 6).

6 • Le strongle *Haemonchus contortus* ne semble pas avoir été transmis aux génisses



Source : Idele/INRAE 2025 (projet ACCOMPLiR)

Prudence concernant la petite douve

Le risque de transmission de la petite douve d'une espèce à l'autre semble possible selon les résultats de cette étude. En effet, la présence de ce parasite a été décelée chez les génisses en fin de pâturage alterné avec les brebis alors qu'elles étaient indemnes avant la mise à l'herbe (tableau 2). Pour limiter les risques, il est conseillé de vérifier par coproscopie le statut parasitaire des brebis et des vaches avant le début de la saison de pâturage.

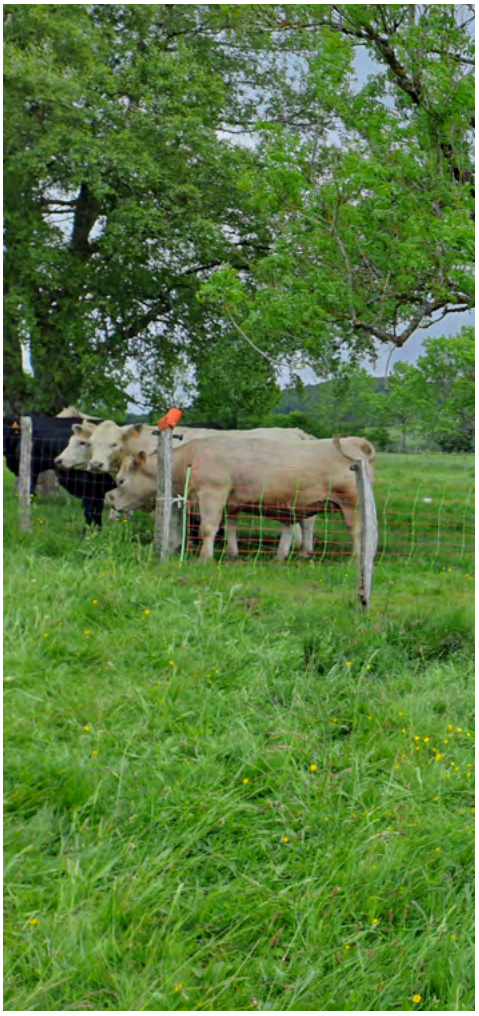
2 • Au cours des deux années de suivi, un passage de la petite douve des brebis aux génisses est suspecté

Année	BOVINS avant pâturage	BREBIS	BOVINS après pâturage alterné avec les brebis
2024	Présence non détectée	Présence détectée	Présence détectée
2025	Présence non détectée	Présence détectée	Présence détectée

Source : Idele/INRAE (projet ACCOMPLiR)



Le risque de transmission de la petite douve n'est pas nul



En résumé

Selon les résultats de cette étude, alterner ovins et bovins en pâturage tournant au printemps :

- Limite l'excrétion en strongles digestifs des brebis et des agneaux. Un traitement antiparasitaire chez les agneaux est néanmoins nécessaire sous peine de pénaliser leurs performances (intérêt des analyses coproscopiques),
- Le strongle digestif le plus dangereux n'a pas été transmis des ovins aux bovins,
- Le risque de transmission de petite douve existe.

DES BREBIS EN HIVER SUR LES PRAIRIES DES VACHES

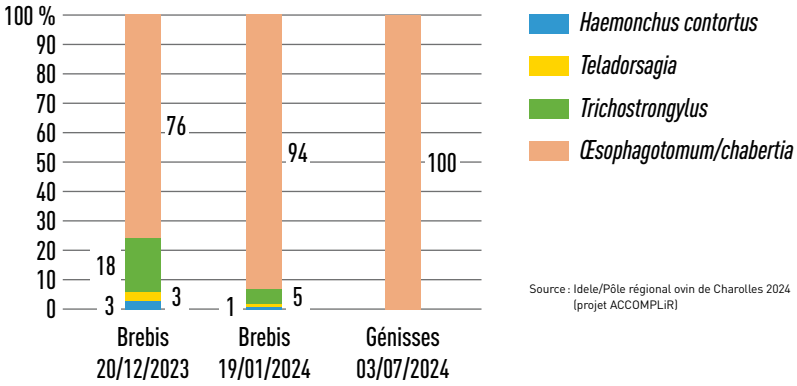
DES RISQUES FAIBLES DE TRANSMISSION DE PARASITES INTERNES

Les effets du pâturage des brebis en hiver sur les parcelles bovines ont fait l'objet de quatre suivis en site expérimentaux et lycées agricoles et de cinq suivis en élevages (voir carte).
Les risques de transmission d'une espèce de ruminants à l'autre apparaisent faibles.

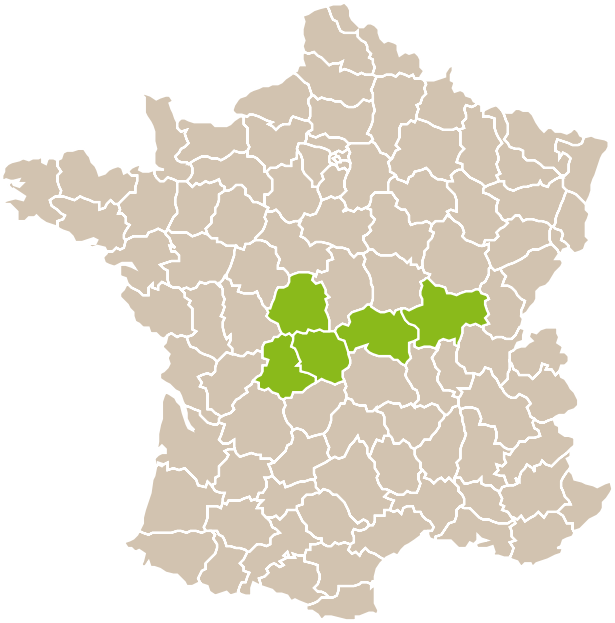
Sans risque de transmission des strongles digestifs

Malgré la présence de strongles de type *Haemonchus contortus* (en faible quantité) chez les brebis dans trois des sites suivis, aucune transmission n'a été mesurée ni sur les jeunes veaux, ni chez les génisses qui n'ont pas présenté d'excrétion (graphe 7). Pour les autres espèces de strongles digestifs, le risque de transmission peut être considéré comme nul.

7 • Le strongle le plus redoutable ne s'est pas installé chez les jeunes bovins



Source : Idele/Pôle régional ovin de Charolles 2024 (projet ACCOMPLiR)



Les brebis et vaches de 5 départements ont fait l'objet de coproscopies associées à des coprocultures afin de déterminer les espèces de strongles digestifs présentes

DANS LES RÉGIONS OÙ LA TUBERCULOSE SÉVIT CHEZ LES BOVINS, IL EST PRUDENT DE NE PAS FAIRE PÂTURER LES BREBIS SUR DES PARCELLES BOVINES EN DEHORS DE L'EXPLOITATION

Le pâturage hivernal des brebis n'a pas de conséquence sur le statut en strongles des bovins qui pâturent la parcelle aux autres saisons



Sans transmission de petite douve des ovins aux bovins

Deux mois après la sortie des brebis et l'entrée des vaches sur la parcelle, aucune transmission de petites douves n'a été identifiée d'une espèce à l'autre dans les neuf suivis réalisés. Parmi ces élevages, les brebis de six d'entre eux excrétaient en effet des œufs de ce parasite, parfois en quantités importantes (tableau 3). Pourtant, les coproscopies des bovins réalisées au cours de l'hiver suivant indiquent l'absence d'œufs de ce parasite. On ne peut toutefois pas affirmer que le risque n'existe pas.

Sans passage de grande douve des bovins aux ovins

Les analyses relatives à la grande douve n'ont pas mis en évidence de transmission d'une espèce à l'autre. Si les génisses prélevées sur une des deux exploitations suivies se sont révélées positives, soit avant soit après le pâturage des brebis, ces dernières sont restées indemnes (tableau 4).

Sans réponse tranchée sur les paramphistomes

Le paramphistome était particulièrement présent chez les vaches et génisses suivies dans le cadre de cette étude. Dans la grande majorité des suivis, aucune transmission n'a été mesurée entre les deux espèces (tableau 5). Toutefois, dans l'un d'entre eux, une contamination des bovins a été observée. Même si ces derniers ont pâturé d'autres parcelles que celles des brebis, on ne peut donc pas être affirmatif sur la transmission des ovins vers les bovins mais le risque existe.

En résumé

Selon les résultats de cette étude, le risque de transmission de parasites internes d'une espèce à l'autre à la suite du pâturage hivernal des brebis :

- Est faible pour les strongles, la petite et la grande douve,
- Reste indéterminé pour le paramphistome.

3 • Aucune transmission de petite douve n'a été mesurée des ovins aux bovins à la suite du pâturage hivernal des brebis

ESSAI SUIVI PAR		BOVINS avant pâturage des brebis	BREBIS	BOVINS après pâturage des brebis
Pôle régional de Charolles (71)		Absence	Présence (82 opg)	Absence
CIIRPO	élevage bovin viande (87)	Absence	Présence (150 opg)	Absence
	élevage bovin laitier (87)	Absence	Présence (250 opg)	Absence
EPLEFPA du Bourbonnais (03)		Absence	Présence (233 opg)	Absence
Les Producteurs de la Marche	élevage mixte ovins-bovins (36)	Absence	Présence (50 opg)	Absence
	EPLEFPA d'Ahun (23)	Absence	Présence (50 opg)	Absence
	élevage mixte ovins-bovins (23)	Absence	Absence	Absence
Copagno	élevage mixte ovins-bovins (03)	Absence	Absence	Absence
	élevage mixte ovins-bovins (03)	Absence	Absence	Absence

Source : Idele/CIIRPO/ pôle régional ovin de Charolles, EPLEFPA du Bourbonnais, les Producteurs de la Marche/Copagno 2025 (projet ACCOMPLiR)

4 • La grande douve n'a pas été détectée chez les brebis

ESSAI SUIVI PAR LE CIIRPO (87)		BOVINS avant pâturage des brebis	BREBIS	BOVINS après pâturage des brebis
Élevage bovin viande	Année 1	Absence	Absence	Absence
	Année 2	Absence	Absence	Absence
Élevage bovin laitier	Année 1	Absence	Absence	Présence
	Année 2	Présence	Absence	Absence

Source : Idele/CIIRPO 2024 (projet ACCOMPLiR)

5 • Le risque de transmission des paramphistomes n'est pas nul

ESSAI SUIVI PAR		BOVINS avant pâturage des brebis	BREBIS	BOVINS après pâturage des brebis
Pôle régional de Charolles (71)		Absence	Présence (166 opg)	Présence (46 opg)
CIIRPO	élevage bovin viande (87)	Présence (30 opg)	Présence (100 opg)	Présence (24 opg)
	élevage bovin laitier (87)	Présence (15 opg)	Présence (100 opg)	Présence (11 opg)
EPLEFPA du Bourbonnais (03)		Présence (11 opg)	Absence	Absence
Les Producteurs de la Marche	élevage mixte ovins-bovins (36)	Absence	Absence	Absence
	EPLEFPA d'Ahun (23)	Présence (38 opg)	Présence (50 opg)	Présence (5 opg)
	élevage mixte ovins-bovins (23)	Présence (130 opg)	Absence	Présence (295 opg)
Copagno	élevage mixte ovins-bovins (03)	Absence	Présence (25 opg)	Absence
	élevage mixte ovins-bovins (03)	Présence (50 opg)	Absence	Absence

Source : Idele/CIIRPO/ pôle régional ovin de Charolles, EPLEFPA du Bourbonnais, les Producteurs de la Marche/Copagno 2025 (projet ACCOMPLiR)

Code couleur des tableaux :

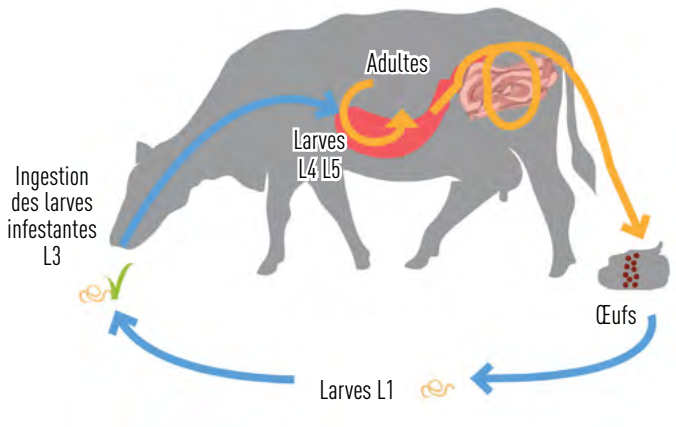
- Pas de transmission des ovins aux bovins
- Pas de transmission des bovins aux ovins
- Présence de paramphistomes chez les deux espèces
- Suspicion de transmission même si les bovins ont pâturé d'autres parcelles que celles des brebis

LE CYCLE DES PARASITES EN RÉSUMÉ

CYCLE DES PARASITES ← Forme immature ← Forme adulte

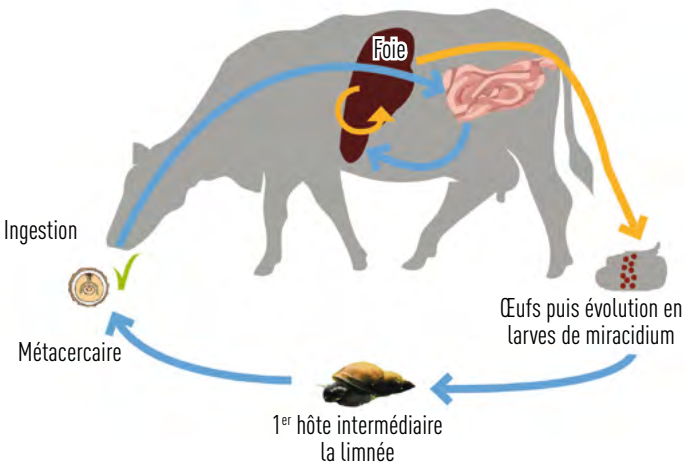
LE CYCLE DES STRONGLES DIGESTIFS

Les espèces de strongles digestifs sont nombreuses. Leur cycle peut se résumer ainsi :
- Les œufs de strongles présents dans les crottes des animaux infestés éclosent si les conditions sont favorables,
- Ils évoluent sur les prairies en larves L1, L2 et L3 dites « infestantes »,
- Les ruminants les ingèrent en pâturant.



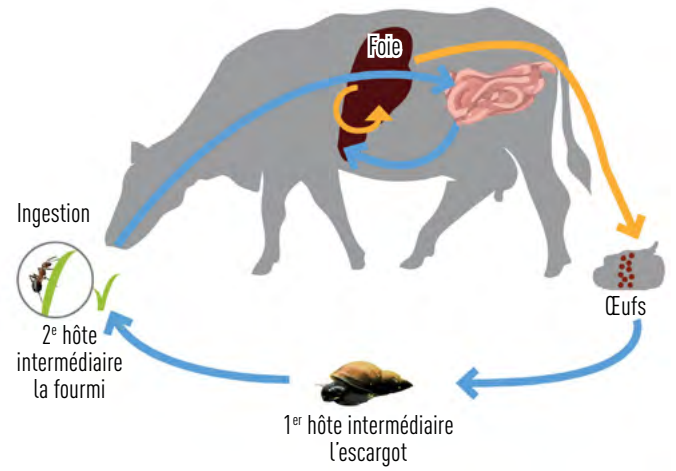
LE CYCLE DE LA GRANDE DOUVE

Le cycle de la grande douve fait intervenir un escargot appelé limnée. De façon simplifiée, les étapes suivantes se succèdent :
- Les œufs de grande douve présents dans les crottes des animaux infestés évoluent en larves qui se déplacent dans l'eau,
- Ces jeunes larves sont avalées par de petits escargots aquatiques,
- Elles sont ensuite excrétées dans le milieu extérieur et nécessitent de l'eau pour effectuer leur cycle,
- Elles peuvent attendre plusieurs mois sur un support végétal,
- Les ruminants les ingèrent en pâturant,
- Les larves colonisent alors leurs canaux biliaires.



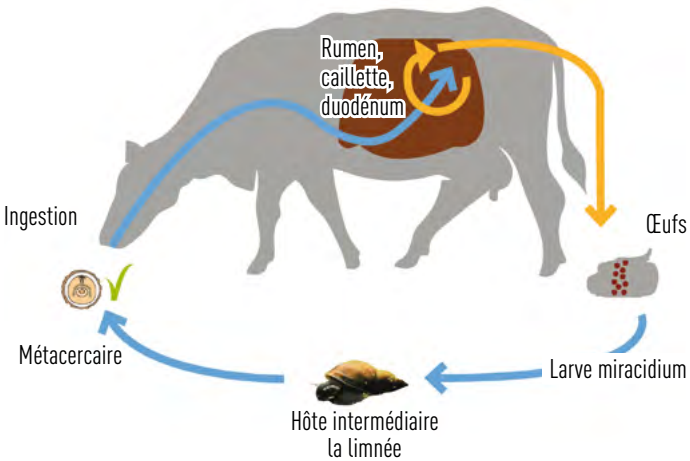
LE CYCLE DE LA PETITE DOUVE

Le cycle de la petite douve repose sur la présence à la fois d'un escargot terrestre appelé limnée et d'une fourmi. En résumé, les étapes suivantes se succèdent :
- Les œufs de petite douve présents dans les crottes des animaux infestés sont avalés par de petits escargots,
- Ces œufs évoluent en larves puis sont excrétés dans le milieu extérieur,
- Les fourmis les ingèrent en se nourrissant,
- Les ruminants avalent les fourmis en pâturant,
- Les larves gagnent leur foie, puis les canaux biliaires.

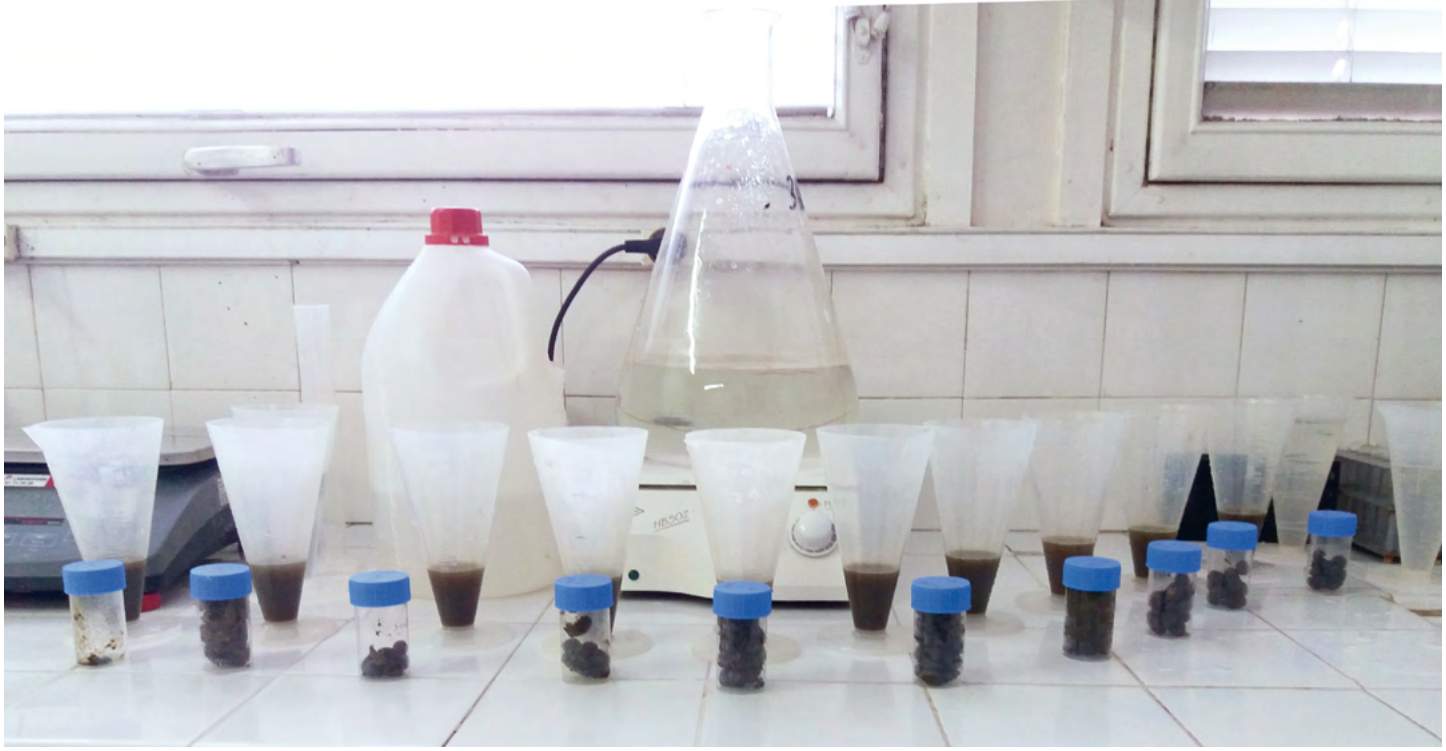


LE CYCLE DU PARAMPHISTOME

Le cycle du paramphistome fait intervenir le même escargot que pour la grande douve. En bref, il repose sur la succession des étapes suivantes :
- Les œufs de paramphistomes présents dans les crottes des animaux infestés évoluent en larves qui se déplacent dans l'eau,
- Ces jeunes larves sont avalées par ces petits escargots aquatiques,
- Elles sont ensuite excrétées dans le milieu extérieur,
- Elles peuvent attendre plusieurs mois sur un support végétal,
- Les ruminants les ingèrent en pâturant,
- Les larves colonisent alors leur rumen, caillette et duodénum.



Source : Schémas réalisés par la Chambre d'agriculture de la Charente. Issus du Guide pratique du parasitisme (interne) en Nouvelle-Aquitaine Octobre 2025



LES RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE ONT ÉTÉ RÉALISÉS À PARTIR DES ANALYSES SUIVANTES :

- Des coproscopies chez les brebis et chez les vaches (avant le pâturage des ovins et l'hiver suivant) afin de mesurer le niveau d'excrétion des animaux en parasites internes,
- Des coprocultures afin de déterminer le type de strongles digestifs présents dans les fèces,
- Des sérologies afin d'identifier la présence ou non de grande douve.



Rédaction :
Laurence Sagot (Idele/CIIRPO), Marie Miquel (Idele), Myriam Doucet (Idele), Jean-Noël Galliot (INRAE), Laurent Solas (Chambre d'agriculture 71), Gaëlle Affraix et Corinne Vial-Novella (CDEO), Marlène Sotty (Terre d'ovin), Julie Pertermann (ENVT).

Partenaires techniques, en collaboration avec les UMT Teracline et SAbre :

Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

La responsabilité du ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée

N° PUB : 0026311061 - © Photos : CIIRPO, Idele, INRAE - Juin 2026